PRÉFET
DE LA SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
Départementale
des Territoires (DDT)

Chambéry, le - 5 SEP. 2023

Service : Habitat et Construction
Affaire suivie par : Christel CONDEMINE
Fonction : Chargée de mission lutte contre l'habitat indigne
Tél : 04 79 71 74 53
Mél : christel.condemine@savoie.gouv.fr

Le préfet

à

Mesdames, Messieurs les Maires,

Objet : Lutte contre l'habitat indigne - Déploiement du nouveau service public « Histologe ».

P.J. : Kit de communication

Aujourd'hui en France, plus de 4 millions de personnes souffrent de mal logement, et 7 millions sont touchées par la précarité énergétique. Souvent découragés face aux démarches à entreprendre : intervenants multiples, complexité et durée des procédures, isolement de certaines familles, barrière de la langue... ou tout simplement par méconnaissance des recours possibles, ou par manque de temps, la majorité des locataires restent dans des habitations humides, bruyantes, infestées par des nuisibles, ou quittent le logement sans que les travaux ne soient faits.

En Savoie, signaler ses problèmes de logement en quelques clics et les transmettre directement aux services compétents, est désormais possible grâce à un nouveau service public, l'outil Histologe.

La plateforme, destinée aussi bien aux locataires, aux propriétaires qu'aux professionnels, déployée par les services de l'État, permet à toute personne en situation de mal logement de

se faire connaître et d'être accompagnée. Histologe facilite la détection des situations, accélère leur prise en charge et permet leur suivi.

Accessible **gratuitement**, il suffit à l'usager de se connecter à tout moment sur https://histologe.beta.gouv.fr/ sur ordinateur, smartphone ou tablette pour décrire sa situation en termes simples, et valider son signalement.

Les signalements sont transmis aux organismes en charge du logement, partenaires de la lutte contre l'habitat indigne, avec une demande de prise en charge. Cette application permet ainsi de coordonner les actions des différents partenaires du logement.

La collectivité, acteur de terrain, a un rôle à jouer concernant l'information des usagers mais aussi dans la conduite des procédures menées à l'encontre des propriétaires.

Ainsi je vous adresse aujourd'hui un kit de communication afin que vous puissiez communiquer le plus largement possible sur l'existence d'Histologe auprès de vos administrés via les canaux usuels tels que l'affichage en mairie, dans les CCAS et autres lieux fréquentés par les administrés, sur le site internet de la commune, dans le bulletin communal, sur les réseaux sociaux.

Je compte sur votre engagement en matière de lutte contre l'habitat indigne et sur votre mobilisation pour faciliter le déploiement de cette plateforme numérique.

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation
La secrétaire générale

Laurence TUR